

DEL2024_09_152

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 33



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 19 septembre 2024.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENTS / PROCURATIONS:

M. Mohamed DAHMOUNI, M. Christian BRICKX

Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), Mme Isabelle TERREN (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à M. Serge CADIO), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Maryline MARQUES (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Antoine JOUSSET (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

M. Kevin CAUCHIE a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

ACQUISITION DE TERRAINS A GRAND PARIS AMENAGEMENT DENOMMES N1 - M1 ET K3 APPROUVEE PAR DELIBERATION DU 26 JUIN 2024 - MODIFICATION DES EMPRISES CADASTRALES DE L'ILOT K3

Sur proposition de Alain SCHUMACHER.

Par la délibération n°2024_06_119 du 26 juin 2024, le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition à Grand Paris Aménagement de trois terrains situés rue Utrillo (dénommé N1 et M1) et boulevard Bargue (Dénommé K3) pour 8511 m², dont la liste des parcelles a été reprise en annexe à la délibération, au prix de 2 629 000 €HT qui se décompose ainsi et dont le prix d'acquisition se réalisera sur deux exercices budgétaires.

- Terrain situé rue Utrillo (dénommé N1) pour 2052 m² pour une valeur de 633 851 €HT
- Terrain situé rue Utrillo (dénommé M1) pour 2045 m² pour une valeur de 631 689 €HT
- Terrain situé Bd Bargue (dénommé K3) pour 4 414 m² pour une valeur de 1 363 460 €HT

1/3

DEL2024_09_152

Il s'avère que depuis lors, Grand Paris Aménagement a indiqué que les parcelles cadastrales B n° 123 et B 188p, pour un total de 287 m², pouvaient être incluses dans l'emprise de la parcelle dénommée K3 sans modification des autres conditions de cessions ou de prix.

Aussi il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la modification de la liste des parcelles composant la parcelle dénommée K3 en y ajoutant les parcelles cadastrées B n° 127 et B 188p dont l'acquisition a été approuvée par délibération du 26 juin 2024, et de compléter ainsi ladite délibération.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Projet de Rénovation Urbaine sur la résidence des Bosquets qui restructuré ce quartier, tant en termes d'habitats, de services, que d'équipements et d'espaces publics,

Vu le traité de concession d'aménagement signé le 29 juillet 2005 avec Grand Paris Aménagement (anciennement dénommé AFTRP) et ses avenants pour la mise en œuvre du Projet de Rénovation Urbaine,

Vu la délibération n°2024_06_119 du 26 juin 2024 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition à Grand Paris Aménagement de trois terrains situés rue Utrillo (dénommé N1 et M1) et boulevard Bargue (Dénommé K3) pour 8511 m², dont la liste des parcelles a été reprise en annexe à la délibération, au prix de 2 629 000 €HT qui se décompose ainsi et dont le prix d'acquisition se réalisera sur deux exercices budgétaires.

- Terrain situé rue Utrillo (dénommé N1) pour 2052 m² pour une valeur de 633 851 €HT
- Terrain situé rue Utrillo (dénommé M1) pour 2045 m² pour une valeur de 631 689 €HT
- Terrain situé Bd Bargue (dénommé K3) pour 4 414 m² pour une valeur de 1 363 460 €HT

Considérant que depuis lors, Grand Paris Aménagement a indiqué que les parcelles cadastrales B n° 123 et B 188p pour un total de 287 m² pouvaient être incluses dans l'emprise de la parcelle dénommée K3 sans modification des autres conditions de cessions.

Considérant que ces parcelles sont intéressantes pour la commune et l'aménagement de l'îlot K3,

Vu l'avis de la DNID du 12 août 2024,

Il est proposé au Conseil Municipal :

1. D'approuver la modification de la liste des parcelles constituant l'îlot K3 indiquées dans l'annexe à la délibération n°2024_06_119 du 26 juin 2024 relative à l'acquisition à Grand Paris Aménagement des biens sis :
Terrain situé rue Utrillo (dénommé N1) pour 2052 m² pour une valeur de 633 851 €HT
Terrain situé rue Utrillo (dénommé M 1) pour 2045 m² pour une valeur de 631 689 €HT
Terrain situé Bd Bargue (dénommé K 3) pour 4 414 m² pour une valeur de 1 363 460 €HT
2. dont la liste des parcelles cadastrales a été annexée à la dite délibération et de compléter cette liste pour l'îlot dénommé K3 par de deux parcelles cadastrées section B n° 123 et n° 188p pour un total de 287 m²

DEL2024_09_152

3. De dire que les autres termes de la délibération n°2024_06_119 du 26 juin 2024 susvisée restent sans changement
4. D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir et tout document afférent.

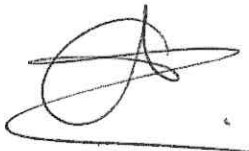
Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

33 POUR

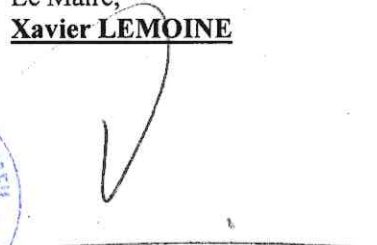
M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOUANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Kevin CAUCHIE



Le Maire,
Xavier LEMOINE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 30/09/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 30/09/2024

Montfermeil, le 30/09/2024

Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)

